

## **INONDATION DU 19 JUIN 2013**

J'habite en pavillon rue de la Morée depuis le mois décembre 1970.

Il s'agit d'une construction ancienne sur deux niveaux avec une cave. Le garage est indépendant et de plain pied.

Nous avons été victime d'inondation pour la première fois en 1973 à cause de la surcharge des collecteurs d'eaux usées. Au point le plus bas de notre rue, nous avons mesuré une hauteur de 50 centimètres d'un mélange nauséabond. L'eau est entrée dans la cave par les petites fenêtres situées au ras du sol, et par infiltration de la nappe phréatique. La chaudière à gaz toute neuve à cette époque avait été très copieusement touchée, heureusement les sécurités avaient très bien fonctionné.

A partir de ce premier sinistre, nous avons construit des protections maçonnées devant chaque petite fenêtre de la cave. Depuis ce jour, lors des inondations qui se sont succédées jusqu'au milieu des années 80, seule la nappe phréatique nous a parfois posé quelques soucis.

Certains quartiers d'Aulnay-sous-bois subissaient des inondations par débordement des collecteurs d'assainissement dès la fin des années 60. En particulier étaient touchés les riverains de la Morée qui avait été canalisée au cours des années 50. Une association des victimes d'inondations a été créée en 1970. J'ai adhéré à cette association dès 1973, puis je suis rapidement entré au bureau et j'en ai assuré la présidence durant 4 années.

Les démarches menées par l'association, tant au niveau municipal que départemental ont fini par donner quelques résultats sensibles. Le collecteur des eaux pluviales de la Morée a été doublé, les collecteurs du Sausset et du Rouaillé ont été construits. Des bassins de retenue ont été mis en service en amont et en aval d'Aulnay. La gestion des ouvrages d'assainissement a été mise en service. Tous ces éléments ont alors eu pour effet d'améliorer très nettement la situation. Les quelques inondations constatées sur notre ville entre le milieu des années 80 et ce 19 juin 2013, étant la cause de dysfonctionnements très localisés.

L'Association de Défense des Aulnaysiens contre le Dégât des Eaux a fusionné avec Aulnay Environnement au sein de laquelle existe un volet « assainissement ».

Il est vraisemblable que l'orage du 19 juin 2013 a été d'une ampleur jamais atteinte jusqu'à ce jour. Pour en connaître l'exacte valeur, je demande à « Aulnay Environnement » de se mettre en rapport avec les services techniques municipaux et départementaux afin d'obtenir des renseignements chiffrés sur cette inondation. Il serait bon de consulter la carte des relevés pluviométriques sur notre ville et sur les communes avoisinantes, et d'avoir des informations sur la durée de l'orage et de sa direction.

Je regrette très vivement, que malgré les remarques plusieurs fois émises au cours des années 70 et 80 puissent encore être autorisées des constructions en sous-sol sur notre ville. Trois malheureux exemples de constructions neuves dont deux encore inachevées ont subi d'importants dégâts dans notre quartier ce 19 juin. Je suis très inquiet de voir se construire des immeubles avec garages en sous-sol, dans le centre ville en lieu et place de quelques pavillons. L'imperméabilisation systématique des sols et les branchements d'assainissements multipliés ne font qu'aggraver les risques de débordements.

En résumé, il me semble que l'équilibre précaire constaté depuis le milieu des années 80 a hélas trouvé sa limite en ce noir 19 juin 2013.